



Chypre / Euromed

Décembre 2001

© Droits réservés
MINEFI – DREE/TRESOR

Chypre :

Relations avec les pays de la zone Euromed extérieurs à l'UE

La vie économique et politique de Chypre est actuellement centrée sur le processus d'adhésion à l'UE, qui si l'on fait abstraction de l'épineuse question de la partition de fait de l'île, en est à un stade très avancé. Les échanges et les relations avec les pays de la zone Euromed extérieurs à l'UE ont été provisoirement relégués au second plan. Dans une perspective à moyen terme, Chypre espère les réactiver une fois qu'elle sera membre à part entière de l'UE.

Des échanges modestes

- Echanges commerciaux

En raison de l'insuffisante complémentarité des économies, les échanges de Chypre avec la zone Euromed - pays de l'UE non compris - sont modestes, surtout à l'importation : le poids de ces pays n'était en 2000 que de 10,2 % du total des importations chypriotes. Ce courant est dominé par l'approvisionnement en hydrocarbures et produits pétroliers raffinés, fournis surtout par la Syrie, Israël et l'Egypte et qui, l'année dernière, ont représenté à eux seuls plus de 60 % des importations en provenance de la zone.

Ce n'est qu'avec Israël que les importations sont relativement diversifiées sur la base d'une gamme assez large de produits agricoles et industriels.

A l'exportation, la place de la zone dans les ventes chypriotes paraît a priori plus importante : environ 20 % du total des exportations. En réalité, il ne s'agit que d'un effet optique : elles reposent à près de 65 % sur des transactions triangulaires sur des biens qui ne sont pas introduits sur le territoire douanier chypriote. Cela ne fait qu'illustrer d'une part les faiblesses de l'appareil productif local et le rôle des sociétés offshore qui utilisent Chypre comme plate-forme pour la commercialisation de leurs produits au Proche-Orient. Ces opérations portent surtout sur des cigarettes de marques américaines réexportées notamment en Syrie, au Liban et en Egypte.

- Tourisme

Chypre a accueilli en 2000 seulement 77.000 touristes en provenance de la zone - dont 57,7 % venus d'Israël -, soit moins de 3 % du total des touristes ayant séjourné dans l'île.

- Sociétés offshore

Né de la guerre du Liban à la fin des années 70, le régime juridique et fiscal des sociétés offshore a d'abord suscité l'engouement de sociétés du Proche-Orient avant celles d'Europe occidentale et des Etats-Unis et, ultérieurement, de Russie, d'Ukraine et des PECO qui ont progressivement pris le relais.

Au fil des ans, la place des sociétés du Proche-Orient dans le dispositif chypriote offshore, qui en plus de 20 ans s'est considérablement étoffé, a nettement diminué. Cependant, elle demeure importante dans le domaine bancaire avec la présence des établissements offshore de 8 banques libanaises (Allied Business Bank, Bank of Beirut and the Arab Countries, Banque Européenne pour le Moyen-Orient, BLOM Bank, Byblos Bank, Crédit Libanais, Lebanon and Gulf Bank, Banque Saradar) et 4 banques jordaniennes (Arab Bank, Arab Jordan Investment Bank, Jordan Kuwait Bank, Jordan National Bank) auxquelles il convient d'ajouter le groupe franco-libanais Société Générale Libano-Européenne de Banque.

Echanges commerciaux de Chypre avec les pays de la zone Euromed extérieurs à l'UE en 2000 (en M€)

Pays	Importations			Exportations		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Algérie	-	-	-	1,0	0,6	1,6
Egypte	30,0	1,5	31,5	7,2	18,8	26,0
Israël	124,3	41,7	166,0	9,5	10,7	20,2
Jordanie	1,7	0,5	2,2	8,5	8,1	16,6
Liban	7,4	0,6	8,0	32,2	20,0	52,2
Libye	0,6	12,6	13,2	1,5	5,0	6,5
Malte	1,4	2,8	4,2	1,6	0,7	2,3
Maroc	3,5	-	3,5	1,8	0,4	2,2
Syrie	125,5	1,6	127,1	4,2	63,0	67,2
Tunisie	1,7	64,9	66,6	2,1	0,9	3,0
Territoires palestiniens	5,5	-	5,5	-	-	-
TOTAUX	301,6	126,2	427,8	69,6	128,2	197,8

(Source : statistiques de commerce extérieur de la République de Chypre)

1. Importations destinées à l'approvisionnement du marché intérieur
 2. Importations de produits destinés à être réexportés, non introduits sur le territoire douanier chypriote
 3. Total des importations
 4. Exportations de produits originaires de Chypre
 5. Réexportations de produits non introduits sur le territoire douanier chypriote
 6. Total des exportations
-

**Des perspectives de
développement
encourageantes**

A moyen et long terme, deux facteurs sont de nature à donner un nouvel élan à la coopération entre Chypre et les pays voisins du Proche-Orient : l'intégration de Chypre à l'UE et le partenariat dans le domaine des hydrocarbures.

- Les milieux dirigeants du Proche-Orient perçoivent favorablement **"l'arrivée de l'Europe à quelques encablures du Proche-Orient"**. De leur côté, les autorités chypriotes considèrent que l'île va pouvoir, en tant que membre de l'UE à part entière, offrir de nombreuses facilités aux sociétés européennes désireuses de développer leur présence au Proche-Orient. Cette stratégie de trait d'union entre l'Europe et le Proche-Orient n'est certes pas nouvelle mais le rattachement de l'île à l'UE est de nature à lui donner une nouvelle impulsion au travers d'arguments supplémentaires qui devraient compenser ceux "d'un paradis fiscal" que Chypre a longtemps fait valoir et qu'elle va devoir, au moins en partie, abandonner.

- La découverte d'indices d'importants **gisements d'hydrocarbure offshore en Méditerranée orientale** conduit Chypre à se rapprocher de ses voisins – surtout l'Égypte et la Syrie – sur les questions de délimitation du plateau continental et sur les possibilités de partenariat en matière d'exploration et, éventuellement, à un stade ultérieur, d'exploitation des ressources identifiées. Il est également question **d'approvisionner Chypre en gaz naturel égyptien** grâce à un gazoduc sous-marin entre le port syrien de Baniyas et l'île, dans le prolongement de celui entre l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie dont la construction a déjà été décidée. Le gaz devrait, dans une première étape, servir à alimenter les centrales électriques chypriotes, notamment celle de Vassilikos, à l'Est de Limassol. Celle-ci, dont la capacité atteindra 400 Mw d'ici 2004 fonctionnera au fuel, mais il est prévu de l'équiper de trois groupes supplémentaires de 180 Mw au gaz naturel entre 2006 et 2009. En outre, les installations obsolètes des autres centrales seront progressivement remplacées par des générateurs au gaz naturel au fur et à mesure de leur mise hors service. Le ministre chypriote du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme a même indiqué qu'à long terme il n'était pas exclu que Chypre abrite un complexe de production de gaz liquéfié qui serait ensuite réexporté en Europe occidentale.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de Nicosie (adresser les demandes à nicosie@dree.org).

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

Auteur :

Mission Economique de Nicosie
Adresse : PO Box 21784 - 1513 NICOSIE - CHYPRE
www.dree.org/chypre

Rédigé par Bernard Clamou
Revu par Monique Leminhbach
Date de parution : avril 2002

